AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 11-8-81835896

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24
Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

ABONNEMENT ANNUEL : 70 F
M. le Régisseur de recettes de la D.D.A. du Loiret
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

BULLETIN TECHNIQUE N° 360 — 5 AOUT 1981

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES — /ARBRES FRUITIERS/

A partir du 27 Juillet, de nouveaux papillons ont été piégés dans de nombreux postes de piégeage et les conditions climatiques sont toujours favorables à la ponte. Des éclosions peuvent encore se produire.

Dans les situations où le dernier traitement n'a pas été lessivé, il n'y a pas lieu d'effectuer une nouvelle application. Par contre, si ce dernier traitement a été lessivé par les pluies des 1er et 2 Août derniers, il est prudent de renouveler la protection dès réception de ce bulletin.

MINEUSE CERCLEE

Un vol important a lieu et des pontes nombreuses ont été déposées ces derniers jours.

A la faveur des températures élevées enregistrées actuellement, les premières éclosions pourront avoir lieu rapidement. Une intervention est nécessaire dès réception de ce bulletin (se reporter au Bulletin Technique du 30 Juillet dernier).

PSYLLES ET ACARIENS

Il convient de respecter, en cas d'intervention contre ces ravageurs, les délais d'emploi avant récolte.

TRAITEMENTS DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES

Selon la fréquence et l'importance des pluies, deux ou trois traitements peuvent être effectués à 15 ou 20 jours d'intervalle, le premier étant réalisé 30 à 40 jours avant la récolte et le dernier 3 à 4 jours avant celle-ci. Suivant les maladies divers fongicides sont utilisables. Les doses sont exprimées en grammes de matière active par hectolitre d'eau.

Contre les GLOEOSPORIOSES, maladies les plus fréquentes, il convient d'utiliser l'un des fongicides suivants : BENOMYL (Benlate) : 30 - CARBENDAZIME (Nombreuses spécialités) : 30 - THIOPHANATE METHYL (Pelt 44) : 70.

Contre les MILDIOUS (Phytophthora), maladies provoquant parfois des dégâts importants dans certains vergers, il est conseillé d'utiliser l'un des fongicides suivants : CAPTAFOL (Difosan Flo, Orthodifolatan) : 100 - CAPTANE (Nombreuses spécialités) : 150 - TOLYLFLUANIDE (Méthyleuparène) : 75. La pulvérisation doit être soignée dans la partie basse des arbres, la quasi totalité des attaques des mildious se produisant par des projections de terre lors des pluies et des arrosages.

Enfin, le trempage des fruits après la cueillette pour les protéger contre les maladies de conservation, à l'exception des mildious, est possible avec l'un des fongicides suivants : BENOMYL : 50 - THIABENDAZOLE : 280.

Il convient, pour éviter des contaminations en cours de récolte de ne pas laisser séjourner les fruits cueillis dans le verger et d'éviter de déposer les caisses de cueillette dans la boue.

.../...

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : J. THIAULT

SEPTORIOSE DU CELERI /CULTURES LEGUMIERES/

De nouvelles taches sont susceptibles d'apparaître prochainement. De plus, les pluies enregistrées dans les premiers jours de ce mois ont pu provoquer le lessivage du précédent traitement. Il est donc nécessaire de renouveler la protection contre cette maladie à la fin de cette semaine.

SALADES

Les indications contenues dans le Bulletin Technique du 30 Juillet dernier sont toujours valables.

Quelques précautions à prendre au niveau de la pépinière :

- Le terreau destiné à la confection des mottes devra être désinfecté à la vapeur, au bromure de méthyle, au dazonet ou au métam-sodium au minimum trois semaines avant son emploi.

Le test cresson permettra de vérifier si son utilisation après désinfection chimique est possible.

- La pépinière sera installée si possible dans un endroit réservé à la multiplication et faisant l'objet d'une surveillance continue.
- La protection des laitues, scaroles et chicorées en pépinière devra être assurée par des traitements effectués tous les cinq jours dès la levée et jusqu'à la plantation, en vue de lutter contre le Bremia (Mildiou) et, par temps humide, contre le Botrytis (Pourriture grise).

L'intervalle entre deux traitements peut être ramené à trois jours sur les premiers semis en raison de la croissance très rapide des plants.

Les produits utilisables sont les suivants (doses exprimées en grammes de matière active à l'are) :

* Contre le Mildiou : ZINEBE pour les deux premiers traitements puis MANCOZEBE : 16 grammes.

* Contre le Botrytis : IPRODIONE : 7,5 g, THIRAME : 16 g (un à deux traitements suffisent généralement contre cette maladie).

Il faut noter que le THIRAME peut avoir une action dépressive sur les plantules.

Les traitements en pulvérisation sont préférables par temps sec et les poudrages par forte humidité.

MILDIOU DE LA VIGNE - VERS DE LA GRAPPE /VIGNES/

Les conditions climatiques orageuses actuelles sont très favorables au développement du mildiou et de nouvelles pontes des vers de la grappe ont été déposées ces derniers jours.

En raison des pluies des 1er et 2 Août les traitements conseillés dans le Bulletin Technique du 30 Juillet ont été lessivés dans certains vignobles, notamment ceux de CHATEAUMEILLANT et de l'ORLEANAIS, il convient de renouveler la protection insecticide dès réception si cela n'a déjà été fait. Il en est de même pour les traitements fongicides dans les vignes où le mildiou est présent. Dans les parcelles indemnes il est possible d'attendre l'annonce de nouvelles pluies pour intervenir.

PYRALE /MAIS/

De nouvelles pontes ont encore été déposées ces derniers jours, notamment dans les secteurs tardifs, mais elles sont moins nombreuses que les semaines passées.

Dans les secteurs tardifs un traitement de rattrapage est encore possible. Dans les secteurs précoces il est maintenant trop tard pour intervenir efficacement. En raison du prolongement de la période de ponte un renouvellement de la protection a été conseillé dans les cultures de maïs doux.

.../...

Pour ces cultures, seul l'emploi de PERTHRINE MG ou de BACTOSPEINE est autorisé. Un délai d'emploi avant récolte de 7 jours a été fixé pour la PERTHRINE MG, une intervention aussi rapprochée de la récolte n'aurait du reste aucun sens.

PUCERONS

Sur le feuillage des cultures de maïs la régression des populations de pucerons, déjà constatée la semaine dernière, s'est poursuivie notamment grâce à l'action des Syrphes. Une nouvelle génération de larves de cet insecte utile est actuellement observée.

Sur panicules mâles le puceron noir Rhopalosiphum padi, continue à se développer dans certaines situations, notamment dans le Drouais- Thymerais et dans les parcelles traitées précocement avec des insecticides ne respectant pas les insectes utiles. L'action favorisante du Décis sur le développement de Rhopalosiphum padi est à nouveau constatée cette année dans plusieurs essais.

En présence de pucerons noirs sur la majorité des panicules une intervention avec un insecticide reconnu "non dangereux pour les abeilles" doit être réalisée. Il en est demême dans les situations beaucoup plus rares où les soies de près de la moitié des épis femelles sont colonisées.

OIDIUM DE LA BETTERAVE SUCRIERE / BETTERAVES SUCRIERES

Les premières manifestations de la maladie sont apparues dans quelques champs de betteraves. Dans ces cultures, il est nécessaire d'intervenir dès que les premiers symptômes sont visibles avec du soufre micronisé à raison de 6 400 grammmes de matière active par hectare (Thiovit microbilles ou Microthiol spécial, ...). Si le développement de la maladie se poursuit, une nouvelle application peut être utile deux à trois semaines après la première. Il est donc conseillé aux agriculteurs de surveiller leurs champs de betteraves et d'intervenir le cas échéant.

CERCOSPORIOSE

Des taches de cercosporiose, rondes et petites bordées de rouge-brun et disséminées sur les feuilles, sont observées dans quelques rares cultures mais les conditions orageuses sont favorables au développement de cette maladie qui peut entraîner un dessèchement du feuillage et, en cas de forte attaque, des chutes de rendement importantes. Une surveillance des cultures est donc nécessaire.

Si des attaques de cercosporiose sont observées, le soufre pourra être associé à un fongicide efficace contre cette maladie (doses exprimées en grammes de matière active par hectare) : BENOMYL : 150 ou CARBENDAZIME : 150 ou THIABENDAZOLE : 100 ou association MANEBE + METHYLTHIOPHANATE : 1000 + 500.

Un traitement est à réaliser dès que l'on observe de petits foyers (3 à 4 betteraves attaquées) dispersés dans la culture. Il ne faut pas confondre les attaques de cercosporiose avec des symptômes de Ramularia : tâches anguleuses, plus grandes et souvent cernées de gris, plus fréquentes dans les cultures.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie,
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
Centre

A. SIMONIN

P527